

[Texte]

The Vice-Chairman: Mr. Blenkarn, I put it to you as the Chair that we have had one hour and 45 minutes tonight, with 70 minutes of questioning from the opposition and 20 from the Liberals. The Chair is certainly disposed to having the minister and his capable officials here as often as one wishes, but there is other business and I suggest that perhaps the steering committee could better deal with this issue.

Mr. Cosgrove: On the same comment, Mr. Chairman, I too am very anxious that Parliament would deal with the issue of increase of insurance protection to the \$60,000 under the CDIC, and if I can expedite the process by being available to members of the committee on that issue, I certainly would make myself and officials available.

Mr. Lambert: We talked to you about this a long time ago.

The Vice-Chairman: With all due respect, I believe this issue should be left to the steering committee; but, with a view to expediting this process, the Chair has deliberately suggested that opposition members be accorded the royal portion of the time this evening and Liberal members stood aside to permit that.

Mr. Blenkarn: Mr. Chairman, you will appreciate that a number of questions have been asked with respect to superannuation problems and with respect to the general insurance businesses that were in serious default last year. Now we are faced with trust company problems. That is going to take some exploring, I think. I think it should be explored.

Mr. Lambert: Mr. Chairman, I would like to signal that it is not so many months ago, around the time we were looking at the Bank Act, that the minister's predecessor in that position rejected out of hand any pleas from the opposition to look at changes in the CDIC. The government was not at all disposed to look at it, whereas we were and wanted to raise it to its . . .

Mr. Cosgrove: We will pass it tomorrow morning if you are offering. We will pass it tomorrow morning.

The Vice-Chairman: I have the feeling the Chair senses unanimity from both sides on this thing. We could pass it on consent.

On your behalf I would like to thank our very competent witnesses, the minister, Mr. Hammond and his officials.

We stand adjourned to the call of the Chair, which as of now is Monday, March 28, at 8.00 p.m., when our witness will be the Governor of the Bank of Canada.

The meeting is adjourned.

[Traduction]

Le vice-président: Monsieur Blenkarn, nous venons de discuter pendant une heure et 45 minutes ce soir, l'opposition a eu 70 minutes pour poser ses questions et les libéraux, 20. Je suis tout à fait disposé à demander au ministre et à ses collègues de revenir aussi souvent qu'ils le veulent, mais il y a d'autres questions à discuter et, par conséquent, je pense que le Comité directeur est peut-être mieux placé pour discuter de cela.

M. Cosgrove: Sur le même sujet, monsieur le président, je dirai que, moi aussi, je suis impatient de voir le Parlement aborder la question de l'augmentation du plafond des garanties d'assurance à \$60,000 en vertu du projet de loi sur la Société d'assurance-dépôts—du Canada, et si je peux accélérer le processus en me mettant à la disposition des membres du Comité, je le ferai volontiers et mes collègues également.

M. Lambert: Nous vous avons parlé de cela il y a bien longtemps.

Le vice-président: Respectueusement, je crois que cette question devrait être tranchée par le comité directeur, mais, pour accélérer les choses, le président a délibérément proposé que l'on donne un maximum de temps de parole ce soir à l'opposition, et les députés libéraux ont accédé à ma demande.

M. Blenkarn: Monsieur le président, vous constatez que bon nombre des questions posées ce soir portent sur des problèmes liés aux pensions de retraite et également sur les compagnies d'assurance qui ont éprouvé de très graves difficultés financières l'année dernière. Maintenant, ce sont les compagnies fiduciaires qui ont des problèmes. Il va falloir étudier cela, je crois que nous le devrions.

M. Lambert: Monsieur le président, je voudrais signaler qu'il y a à peine quelques mois, lorsque nous étions en train d'étudier la Loi sur les banques, le prédécesseur du ministre a écarté du revers de la main toute demande de l'opposition visant à apporter certaines modifications à la Société d'assurance-dépôts du Canada. Le gouvernement n'était pas du tout disposé à étudier la question, alors que nous souhaitions la soulever . . .

M. Cosgrove: Nous adopterons le projet de loi demain.

Le vice-président: Je pense qu'il y a unanimité des deux côtés à ce sujet. Nous pourrions donc l'adopter à l'unanimité.

En votre nom, je voudrais remercier tous les témoins, qui ont été très compétents, le ministre, M. Hammond et ses collaborateurs.

La séance est levée, nous reprendrons le lundi 28 mars à 20h00 et à cette occasion nous aurons le plaisir d'accueillir le gouverneur de la Banque du Canada.

La séance est levée.